

Vie des Quartiers - Première répartition de subventions 2007

M. l'Adjoint MEDJALDI, Rapporteur : Il est proposé d'allouer des subventions aux associations suivantes :

Associations	Versé 2006	Proposition 2007
Associations de Quartier et Comités de Quartier		
APIM (Journal Quartier de Montrapon)	3 000 €	3 000 €
La Passerelle (Journal Quartier de Planoise)	3 000 €	3 000 €
Bouge Toi !	750 €	750 €
La Combe Saragosse	1 400 €	1 500 €
La Commune Libre de Saint-Ferjeux	5 000 €	7 000 €
La Maison de Velotte	17 000 €	17 000 €
Planoise Avenir	300 €	500 €
Tambour Battant	1 500 €	1 500 €
Comité de Quartier de Bregille	9 150 €	9 200 €
Comité de Quartier des Chaprais	1 000 €	1 000 €
Comité de Quartier des Montboucons	1 600 €	1 600 €
Comité de Quartier des Prés de Vaux	1 600 €	2 000 €
Comité de Quartier de Saint-Claude	27 200 €	27 200 €
Amicale des Tilleroyes	0 €	1 000 €
Comité de Quartier des Torcols-Chailluz	500 €	750 €
Anciens Combattants		
Union Départementale des Anciens Combattants Français Musulmans et leurs Enfants (UD. ADFMAE)	250 €	250 €
Associaiton 25 des Droits des Rapatriés d'Afrique du Nord (DRAN)	400 €	400 €
Loisirs et nature		
Les Amis de la nature	600 €	1 500 €
Besançon Auto Miniatures	300 €	300 €
Club Photo de Planoise	615 €	500 €
Centre Culturel Espéranto	400 €	500 €
Les Nyctalopithèques	150 €	150 €

Associations	Versé 2006	Proposition 2007
SHAG	500 €	500 €
Groupe Spéléo du Doubs	600 €	1 300 €
La Tour, Prends Garde !	3 000 €	3 000 €
La Méduse	0 €	500 €
AUB (Association des Usagers de la Bicyclette)	1 000 €	1 000 €
La Voie des Fleurs	400 €	600 €
Caritatifs, Humanitaires et Citoyen		
Afriqu'Énergie (Les Gravier Blancs)	600 €	600 €
Amitiés Franche-Comté Arménie	300 €	300 €
Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié des Peuples	1 300 €	1 300 €
RECIDEV	2 300 €	2 000 €
Survie Franche-Comté	0 €	300 €
Franche-Comté Consommateurs	1 500 €	1 500 €
UFC Que Choisir ?	1 500 €	1 500 €
APIC	0 €	200 €
Union Féminine Civique et Sociale - UFCS	1 000 €	500 €
Espace Bénévolat	3 000 €	3 500 €
Divers		
SPA	5 000 €	5 000 €
Le Petit Lutin	500 €	1 000 €
Association CCMM Roger Ikor	950 €	950 €
Association Rumbéro	1 000 €	1 500 €
Sporting Club Clairs-Soleils	470 €	500 €
Association «Un Sourire pour l'Enfant Rwandais»	0 €	1 000 €
Association Régionale des Soldats de Besançon	0 €	300 €
Les Amis du Funiculaire	2 300 €	500 €

En cas d'accord sur ces propositions, la somme totale, soit 109 950 €, sera prélevée au chapitre 65.025 /6574 CS 47047 qu'il conviendra d'abonder par un transfert de crédits de 1 356 € en provenance du chapitre 65.020/6574 CS 47047.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions et autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 9, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. MEDJALDI, Mme SCHIRRER, Mme PANIER, Mme TISSIER, Mme GUINCHARD et M. ALAUZET n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 21 mai 2007.